

## COVID-19

# Sécurité alimentaire et moyens d'existence. Interventions de soutien au relèvement et au relèvement précoce

### Résumé des activités clés de relèvement et de relèvement précoce

Les moyens d'existence constituent la base de la subsistance. Ils regroupent les capacités, les activités et les actifs requis pour couvrir les besoins vitaux de chacun. Les tensions et les chocs liés à la crise mondiale du COVID-19, largement considérée comme une crise de santé publique, auront probablement des effets à long terme beaucoup plus conséquents sur l'économie. Les ravages socio-économiques mondiaux résultants n'affecteront pas uniquement les moyens d'existence des personnes, mais porteront également atteinte aux systèmes de protection sociale, aux marchés et à la sécurité alimentaire dont elles dépendent. Cette pandémie menace aussi bien les moyens d'existence que la vie en soi.

Les populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire et économique ressentent déjà les premiers effets de l'application des nouvelles mesures. Combinées aux analyses de diverses agences, les leçons tirées notamment des crises de l'Ebola, du choléra et du Zika permettent de prévoir l'impact à moyen et à long terme du Covid-19.

Le présent document axé sur le relèvement et le relèvement précoce propose un résumé informatif des interventions clés et des mesures les plus urgentes à considérer. Veuillez noter qu'il ne s'agit nullement d'une liste exhaustive étant donné que la situation évolue rapidement et varie en fonction du contexte.

### ACRONYMES

SAME	Sécurité alimentaire et moyens d'existence
CPI	Comité permanent interorganisations-(IASC : Inter-Agency Standing Committee)
CR/CR	Croix-Rouge/Croissant-Rouge

## Activités de relèvement et de relèvement précoce pour la SAME et la nutrition

### Sécurité alimentaire, moyens d'existence et nutrition

- **Support visant à augmenter** la production alimentaire locale (intrants et conseils techniques), à diversifier les cultures et à inclure les cultures de rente. Support visant à augmenter la capacité de stockage, à améliorer les entrepôts et à promouvoir la transformation alimentaire afin de réduire les déchets et les pertes d'aliments.
- **Si les marchés s'avèrent fonctionnels, fourniture de subventions pour le remplacement d'actifs ou de capital de démarrage visant à permettre la récupération des activités liées aux moyens d'existence.** Si les marchés ne sont pas fonctionnels, une aide en cash est à envisager pour couvrir directement les besoins fondamentaux.
- **Appui à la diversification des moyens d'existence et au renforcement de l'employabilité** adaptée au nouveau contexte. De nouveaux services peuvent s'être développés ou des compétences peuvent être plus demandées, ce qui constitue une opportunité de promotion de l'inclusion économique des jeunes et des femmes : promotion de l'accès des communautés aux formations techniques et professionnelles et ouverture sur le marché du travail (meilleure connexion). En ce qui concerne l'activité des indépendants, considérer le renforcement des capacités en matière de gestion d'entreprises, ainsi que la fourniture de capital de démarrage.
- **Soutien à l'innovation** afin de permettre aux petites entreprises d'atteindre leurs clients ; renforcement des capacités pour faciliter l'adoption de meilleures techniques de marketing, ainsi que de nouveaux mécanismes de paiement plus sophistiqués.
- **Promotion de l'accès aux services financiers, y compris aux groupes d'épargne** proposant des microcrédits
- **Plaidoyer** en faveur des nouveaux régimes de protection sociale visant à transférer des fonds aux communautés afin de stimuler l'économie locale
- **Prise en considération particulièrement des zones touchées par le COVID-19** et dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle était déjà considérée comme très fragile avant l'arrivée de cette crise sanitaire
- Toutes les activités doivent se fonder sur une évaluation des besoins et une analyse de marché afin de veiller à cibler les personnes les plus vulnérables et de leur offrir un soutien adapté à leurs activités.

#### **Approche sensible à la nutrition : actions communes à toutes les phases de l'intervention**

*Les actions envisagées se limitent ici aux types d'interventions que le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peut facilement mettre en œuvre via le programme de sécurité alimentaire et de moyens d'existence ou tout autre programme communautaire non spécifiquement axé sur la nutrition dans le domaine de la santé (consulter le groupe nutrition du CPI (IASC-nutrition) pour plus d'informations sur les recommandations spécifiques à la nutrition)*

#### **Intégration d'une approche sensible à la nutrition ; le premier niveau d'intervention consiste à construire/conservé la sensibilisation à la nutrition :**

- Intégration d'aspects nutritionnels parmi les critères de ciblage et de sélection afin de privilégier les plus vulnérables ;
- Diffusion de messages clés sur les bonnes pratiques en matière de nutrition, de santé et d'hygiène : affiches, communiqués radiophoniques et télévisés, réseaux sociaux, etc. Il

convient toutefois d'éviter les réunions de sensibilisation des communautés afin de réduire les risques de contagion ;

- Promotion de l'allaitement maternel car, même si les recherches visant à déterminer la relation directe entre la nutrition et le COVID-19 sont toujours en cours, la transmission entre une mère atteinte du COVID-19 et son nourrisson n'a pas été démontrée ;

Pour plus d'informations, consultez nos sites web :

- <https://www.livelihoodscentre.org/>
- <https://media.ifrc.org/ifrc/>
- <https://www.redcross.org.uk/>